

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 14 novembre 2022 à 20 heures sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Céline BONVINI, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Guillaume DAVID (arrivé à 20h48 au point n°14), Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Sukran BOYRAZ (pouvoir à Michelle Piloz), Laurent COUGOULIC (pouvoir à Christophe GUSI), Guillaume DAVID arrivé à 20h48 au point n°14 (pouvoir à Estelle GHORIS), Yoann GODET (pouvoir à Alain MOIROUX), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Stéphanie RADESIC), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Aimé VIAL), Sandrine BOUVAREL (pouvoir à Thierry GUILLEM), Sébastien GACON.

Date de convocation : 8 novembre 2022.

Secrétaire de séance : Wilfried MADULI

Nombre de conseillers votants : 26

Présents : 20

Pour :

Contre :

Abstention :

Délibération n°91-2022 : TE38 rénovation de l'éclairage public

Suite à la demande de la commune, Territoire Energie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :
Collectivité : Commune de Morestel

Affaire n° EP –Rénovation Tr2 22-003-261

Il s'agit de la première tranche de travaux pour le passage en LED de l'éclairage public pour les secteurs suivants : Rue Louis Rive, rue des Primevères, rue François Guiguet et rue Paul Claudel, Impasse du Midi, Route de Grenoble et Route de Vézeronce.

TE 38 – TRAVAUX SUR RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 57 715€

Le montant total des financements externes s'élève à : 21 300€

La participation aux frais du TE38 s'élève à : **2 062€**

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **34 354€**

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante à TE38.

Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)

Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20221114-DEL-91-2022-DE
Date de télétransmission : 17/11/2022
Date de réception préfecture : 17/11/2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :
 Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération : 57 715€
 Le montant total des financements externes : 21 300€
 La participation prévisionnelle : 36 416 €
 (frais TE38 : 2 062€ + contribution aux investissements : 34 354€)
 - PREND acte de sa participation aux frais du TE38 d'un montant de 2 062€
 - PREND acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 34 354€.
- Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.
- Le paiement se fera en 3 versements : acompte de 30%, acompte de 50% puis le solde.

TE38 - FINANCEMENT 1 réseau éclairage public

27-sept-22

Commune	MORESTEL
Opération n°	22-003-261
Libellé	EP - Rénovation Tr2

taux FCTVA	0.1640
taux TVA	0.2000

PRIX DE REVIENT DE L'OPERATION	
	ECP
Coût d'objectif	42 808
Maîtrise d'œuvre	0
Coordination SPS	0
Imprévus 7%	2 997
0	0
TOTAL HT	45 805
TVA	9 161
Frais TE38	2 749
Prix de revient TTC	57 715

FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Subvention TE38	taux base 25% ECP montant 11 451
Participation TCFE	0
Participation tiers	0
TVA récupérée	source FCTVA ? montant 9 161
Prise en charge frais TE38	687
Total financé	21 300
Participation COMMUNE	36 416
dont participation frais TE38 :	2 062
et contribution aux investissements :	34 354

TE38 - PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL réseau éclairage public

27-sept-22

Collectivité	COMMUNE
Nom	MORESTEL
N° affaire	22-003-261
Libellé	EP - Rénovation Tr2

Accusé de réception et Bon Pour Accord
Date :
Cachet, signature :

PRIX DE REVIENT GLOBAL DE L'OPERATION	
Coût d'objectif	42 808
Maîtrise d'œuvre	0
Coordination SPS	0
Imprévus 7%	2 997
0	0
TOTAL HT	45 805
TVA	9 161
Frais TE38	2 749
Prix de revient TTC	57 715

FINANCEMENT PREVISIONNEL GLOBAL	
Subvention	montant 11 451
Participation TCFE	0
Participation tiers	0
TVA récupérée	source FCTVA ? montant 9 161
Prise en charge frais TE38	687
Total financé	21 300
Participation COMMUNE	36 416
dont participation frais TE38 :	2 062
et contribution aux investissements :	34 354

MODALITES DE CONTRIBUTION AUX INVESTISSEMENTS

Paiement comptant, en 3 versements :

un acompte de 30% de la contribution (à l'émission de l'OS n°1) :	10 306
un acompte de 50% de la contribution (2 mois après début travaux) :	17 177
un solde sur présentation du décompte définitif :	6 871
Contribution totale :	34 354

Accusé de réception en préfecture
 038-213802614-20221114-DEL-91-2022-DE
 Date de télétransmission : 17/11/2022
 Date de réception préfecture : 17/11/2022

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 14 novembre 2022

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS :

Le Maire,

-TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

Frédéric VIAL



Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20221114-DEL-91-2022-DE
Date de télétransmission : 17/11/2022
Date de réception préfecture : 17/11/2022